

N° CAS: 7601-90-3 MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
:
N° CE : 231-512-4
N° CAS : 7601-90-3
Code du produit : 0241G
Formule brute : HClO₄

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Liquides comburants, H272
catégorie 2
Corrosif pour les métaux, H290
catégorie 1
Toxicité aiguë (par voie H302
orale), catégorie 4
Corrosif/irritant pour la H314
peau, catégorie 1B
Toxicité spécifique pour H373
certains organes cibles —
Exposition répétée,
catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS03

GHS05

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP)

H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.
H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence (CLP)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection du visage, un équipement de protection des yeux.
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P330 - Rincer la bouche.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|------------------------|--|----|--|
| ACETIC ACID GLACIAL AR | (N° CAS) 64-19-7 (N° CE) 200-580-7 (N° Index) 607-002-00-6 | 80 | Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Corr. 1A, H314 Eye Dam. 1, H318 |
| Perchloric acid | (N° CAS) 7601-90-3 | 20 | Skin Corr. 1B, H314 |

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|---|--|
| Premiers soins après inhalation | : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| Premiers soins après contact avec la peau | : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau/.... Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| Premiers soins après contact oculaire | : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |
| Premiers soins après ingestion | : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|----------------------------------|--|
| Symptômes/effets | : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Risque présumé d'effets graves pour les organes. |
| Symptômes/effets après ingestion | : Nocif en cas d'ingestion. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée. |
| Agents d'extinction non appropriés | : Ne pas utiliser d'agents d'extinction contenant de l'eau. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--------------------|--|
| Danger d'incendie | : Peut aggraver un incendie; comburant. |
| Danger d'explosion | : Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant. |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|------------------------------|---|
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
|------------------------------|---|

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|-------------------|---|
| Mesures générales | : Ecarter toute source d'ignition. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. |
|-------------------|---|

6.1.1. Pour les non-secouristes

| | |
|----------------------|-----------------------------------|
| Procédures d'urgence | : Eloigner le personnel superflu. |
|----------------------|-----------------------------------|

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Recueillir le produit répandu.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Peut être corrosif pour les métaux.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Conditions de stockage : Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Matières incompatibles : Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection
Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial.
Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié
Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

| | |
|--|----------------------------|
| Couleur | : Incolore. |
| Odeur | : inodore. |
| Seuil olfactif | : Aucune donnée disponible |
| pH | : Aucune donnée disponible |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible |
| Point de fusion | : Aucune donnée disponible |
| Point de congélation | : Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition | : Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair | : 104 °C |
| Température d'auto-inflammation | : Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition | : Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique | : 1.12 g/cm ³ |
| Solubilité | : Aucune donnée disponible |
| Log Pow | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés explosives | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité | : Aucune donnée disponible |

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La décomposition thermique génère : Vapeurs corrosives.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Flamme nue. Etincelles.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion.

| | |
|----------------------|-----------------------------|
| ATE CLP (voie orale) | 500 mg/kg de poids corporel |
|----------------------|-----------------------------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Lésions oculaires graves, catégorie 1, implicite

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

| ACETIC ACID GLACIAL AR (64-19-7) | |
|----------------------------------|-------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| ACETIC ACID GLACIAL AR (64-19-7) | |
|----------------------------------|-------------|
| Log Pow | 0.17 |
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 1802
N° ONU (IMDG) : 1802
N° ONU (IATA) : 1802
N° ONU (ADN) : 1802
N° ONU (RID) : 1802

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : ACIDE PERCHLORIQUE
Désignation officielle de transport (IMDG) : ACIDE PERCHLORIQUE
Désignation officielle de transport (IATA) : Perchloric acid
Désignation officielle de transport (ADN) : ACIDE PERCHLORIQUE
Désignation officielle de transport (RID) : ACIDE PERCHLORIQUE
Description document de transport (ADR) : UN 1802 ACIDE PERCHLORIQUE, 8 (5.1), II, (E)
Description document de transport (IMDG) : UN 1802 ACIDE PERCHLORIQUE, 8 (5.1), II
Description document de transport (IATA) : UN 1802 Perchloric acid, 8 (5.1), II
Description document de transport (ADN) : UN 1802 ACIDE PERCHLORIQUE, 8 (5.1), II
Description document de transport (RID) : UN 1802 ACIDE PERCHLORIQUE, 8 (5.1), II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : 8 (5.1)
Étiquettes de danger (ADR) : 8, 5.1



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 8 (5.1)
Étiquettes de danger (IMDG) : 8, 5.1



PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 8 (5.1)

Etiquettes de danger (IATA) : 8, 5.1



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 8 (5.1)

Etiquettes de danger (ADN) : 8, 5.1



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 8 (5.1)

Etiquettes de danger (RID) : 8, 5.1



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : CO1

Dispositions spéciales (ADR) : 522

Quantités limitées (ADR) : 1I

Quantités exceptées (ADR) : E0

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP3

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

| | |
|---|--------|
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) | : T7 |
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) | : TP2 |
| Code-citerne (ADR) | : L4BN |
| Véhicule pour le transport en citerne | : AT |
| Catégorie de transport (ADR) | : 2 |
| Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) | : CV24 |
| Danger n° (code Kemler) | : 85 |
| Panneaux oranges | : |



| | |
|--|------|
| Code de restriction concernant les tunnels (ADR) | : E |
| Code EAC | : 2P |

- Transport maritime

| | |
|---|---|
| Instructions d'emballage (IMDG) | : P001 |
| Instructions d'emballages GRV (IMDG) | : IBC02 |
| Instructions pour citernes (IMDG) | : T7 |
| Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) | : TP2 |
| N° FS (Feu) | : F-H |
| N° FS (Déversement) | : S-Q |
| Catégorie de chargement (IMDG) | : C |
| Tri (IMDG) | : SG16 |
| Propriétés et observations (IMDG) | : Colourless liquid.Oxidant. Highly corrosive to most metals. |
| N° GSMU | : 140 |

- Transport aérien

| | |
|---|------------|
| Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) | : E0 |
| Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) | : Interdit |
| Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) | : 855 |
| Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) | : 30L |
| Dispositions spéciales (IATA) | : A1 |
| Code ERG (IATA) | : 8X |

- Transport par voie fluviale

| | |
|----------------------------------|----------|
| Code de classification (ADN) | : CO1 |
| Dispositions spéciales (ADN) | : 522 |
| Quantités limitées (ADN) | : 1 L |
| Quantités exceptées (ADN) | : E0 |
| Équipement exigé (ADN) | : PP, EP |
| Nombre de cônes/feux bleus (ADN) | : 0 |

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

- Transport ferroviaire

| | |
|---|---------------|
| Code de classification (RID) | : CO1 |
| Dispositions spéciales (RID) | : 522 |
| Quantités limitées (RID) | : 1L |
| Quantités exceptées (RID) | : E0 |
| Instructions d'emballage (RID) | : P001, IBC02 |
| Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) | : MP3 |
| Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) | : T7 |
| Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) | : TP2 |
| Codes-citerne pour les citernes RID (RID) | : L4BN |
| Catégorie de transport (RID) | : 2 |
| Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID) | : CW24 |
| Colis express (RID) | : CE6 |
| Numéro d'identification du danger (RID) | : 85 |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

| | |
|---|--|
| AwSV, référence de l'annexe | : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1) |
| 12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV | : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs) |

Pays-Bas

| | |
|---|------------------------------------|
| SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen | : Aucun des composants n'est listé |
| SZW-lijst van mutagene stoffen | : Aucun des composants n'est listé |
| NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding | : Aucun des composants n'est listé |
| NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid | : Aucun des composants n'est listé |

PERCHLORIC ACID 20% SOLUTION

Fiche de données de sécurité

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

| | |
|---------------------------|--|
| Acute Tox. 4 (Inhalation) | Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 4 |
| Acute Tox. 4 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 |
| Eye Dam. 1 | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 |
| Flam. Liq. 3 | Liquides inflammables, catégorie 3 |
| Met. Corr. 1 | Corrosif pour les métaux, catégorie 1 |
| Ox. Liq. 2 | Liquides comburants, catégorie 2 |
| Skin Corr. 1A | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1A |
| Skin Corr. 1B | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1B |
| STOT RE 2 | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2 |
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables. |
| H272 | Peut aggraver un incendie; comburant. |
| H290 | Peut être corrosif pour les métaux. |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit